

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS SUR L'ACSO – SUSPENSION HIVERNALE

La Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise organise la collecte des déchets verts sur les communes du territoire. Une suspension de cette collecte intervient en hiver, de décembre jusqu'à début avril. Voici les dernières dates de ramassage pour l'année 2018 :

- Pour les villes de Saint-Leu d'Esserent, Saint-Maximin et Thiverny : **lundi 26 novembre 2018**
- Pour les villes de Cramoisy, Maysel, Rousseloy et Saint-Vaast-lès-Mello : **mardi 27 novembre 2018**
- Pour les villes de Creil, Montataire, Nogent-sur-Oise et Villers-Saint-Paul : **mercredi 28 novembre 2018**

La collecte des déchets verts reprendra la première semaine d'avril.

Les déchetteries sont ouvertes toute l'année pour recevoir gratuitement les déchets verts. Le compostage est une autre possibilité pour s'en débarrasser tout au long des saisons et permet de les valoriser en engrais pour le jardin.

📌 Informations pratiques :

- Déchetteries du territoire ou à proximité directe :
 - Creil : Zone ALATA – Avenue d'Halatte
 - Laigneville : Rue Pierre et Marie Curie
 - Saint-Leu d'Esserent : Z.I. du Renoir - Rue Marcel Paul
 - Villers-Saint-Paul : Av. Frédéric et Irène Joliot Curie
- Vous pouvez retrouver le calendrier de collecte de votre commune sur le site Internet de l'ACSO : www.creilsudoise.fr. Les calendriers 2019 seront distribués dans les boîtes aux lettres et mis en ligne courant décembre.
- Vous avez une question ? Vous souhaitez acquérir un composteur ? Appelez au **N° vert : 0 805 12 60 60** (services & appels gratuits) du lundi au vendredi de 8h30-12h00 et 13h30-17h00.

CONTACTS PRESSE : 39-181127

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise
www.creilsudoise.fr

Pascaline LAPRUN

03 44 64 74 72 - p.Laprun@creilsudoise.fr

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - f.Lebegue@creilsudoise.fr

A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 130 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.